

PLAN GLOBAL



LE 23 OCTOBRE 2004

De génération en génération

CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT PAR LA
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

S F M



SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

TABLE DES MATIÈRES

I	MISE EN CONTEXTE	
	A. Raison d'être et buts.....	1
	B. Méthodologie	3
II	PORTRAIT DE NOTRE COMMUNAUTÉ	4
	A. Principaux événements et faits marquants	4
	B. Situation à l'heure actuelle	8
	• Forces et défis	8
	• Profil démographique-linguistique	9
	• Profil institutionnel.....	11
	C. Regard sur l'avenir	12
III	NOTRE VISION	13
IV	NOS VALEURS	14
V	NOS STRATÉGIES	15
	• Agrandir notre espace	15
	• Développer nos secteurs et nos clientèles.....	16
	• Mesurer nos réussites	17
VI	CONCLUSION	18
	ANNEXES	
	A. Glossaire.....	19
	B. Principales dates et faits marquants de notre communauté (1738 – 1997).....	21

I MISE EN CONTEXTE

A. Raison d'être et buts

La présente Entente Canada-communauté francophone du Manitoba prendra fin le 31 mars 2004. Patrimoine Canadien a entrepris une évaluation de ses diverses ententes Canada-communautés. La Société franco-manitobaine (SFM) a également évalué l'entente Canada-communauté francophone du Manitoba.

C'est dans cet esprit de préparation pour le renouvellement de l'entente que la SFM a constaté qu'il était essentiel de mettre à jour le Plan de développement global (PDG) de la communauté francophone afin qu'il tienne compte de l'évolution de la communauté et ainsi guider davantage ses actions. La communauté francophone du Manitoba s'inspire de son PDG depuis son adoption en octobre 1998.

On dit du développement communautaire qu'il représente d'abord et avant tout la possibilité pour une communauté de réaliser son plein potentiel. Dans le contexte de la francophonie manitobaine, cette dynamique de développement communautaire trouve des assises solidement ancrées dans l'histoire de la province. Mais plus important peut-être, ce développement a traditionnellement été conçu et planifié de façon à appuyer chacun des membres de la communauté dans tous les secteurs de leur épanouissement, qu'il s'agisse de besoins déjà bien identifiés ou de ceux liés à un contexte nouveau.

Être un ou une francophone du Manitoba, c'est certes appartenir à l'une des deux grandes communautés de langues officielles au Canada. Mais c'est aussi être Manitobain ou Manitobaine, c'est appuyer et croire au développement du Manitoba, tant au niveau

social qu'aux niveaux économique et linguistique. Autant il serait impensable d'appartenir à la communauté francophone du Manitoba si l'on ne parlait pas le français autant on ne pourrait appartenir à cette communauté si l'on ne s'engageait pas aussi à soutenir l'épanouissement du Manitoba dans son ensemble.

Le plan reflète les aspirations d'une communauté ayant déjà bâti un important réseau d'institutions qui œuvrent au développement de la communauté francophone au Manitoba. Mais comme cette même communauté ne saurait être à l'abri de grands mouvements de changements qui touchent à l'ensemble de notre société, ce plan est résolument tourné vers l'avenir. Il vise à outiller la communauté francophone du Manitoba de façon à ce qu'elle puisse poursuivre sa mission première, celle de voir à l'épanouissement du français et de contribuer au positionnement stratégique du Manitoba, voire du Canada.

Le PDG qui suit comprend le portrait de la communauté à l'heure actuelle, la vision de la communauté dans son ensemble, les valeurs qui guident son développement et les grandes stratégies de développement auxquelles participent la communauté et ses partenaires dans les secteurs publics et privés.

Les plans d'action sectoriels et le PDG jouent des rôles complémentaires. Ils permettent d'articuler les objectifs de développement global de la communauté francophone du Manitoba avec la mission de chacun de ses secteurs et ses clientèles.

La contribution de toutes celles et de tous ceux ayant bien voulu se prêter à cet exercice mérite d'être soulignée. Le défi est lancé à l'ensemble des intervenantes et intervenants francophones du Manitoba de faire honneur à la vision qu'elles et ils se sont donnée. Veuillez consulter le glossaire à l'annexe A qui présente les acronymes et les définitions se rapportant au PDG et aux plans d'action sectoriels.

B. Méthodologie

Le tableau suivant met en relief les étapes franchies afin de rédiger le PDG et les plans d'action sectoriels 2004-2009.

Étape	Date
Tenue d'une session de travail avec le Conseil des organismes	Le 23 septembre 2003
Analyse des cahiers de travail des organismes de la communauté francophone	Octobre-novembre 2003
Rédaction d'une ébauche du PDG 2004-2009	Octobre-novembre 2003
Rédaction d'une synthèse des données des cahiers de travail pertinentes à l'élaboration des plans d'action 2004-2009 pour chaque secteur et chaque clientèle	Octobre-novembre 2003
Tenue d'une session de travail communautaire	Le 15 novembre 2003
Compilation des plans d'action 2004-2009 pour chaque secteur et chaque clientèle	Février 2004
Validation des plans d'action de chaque secteur et de chaque clientèle par le biais de la Table des représentants et des représentantes	Mars-avril 2004
Peaufinage du PDG 2004-2009 et des plans d'action 2004-2009	Mai-juin 2004
Adoption du PDG 2004-2009 dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de la SFM	Octobre 2004

II PORTRAIT DE NOTRE COMMUNAUTÉ

A. Principaux événements et faits marquants

Un bilan des principaux événements et faits marquant l'évolution de la communauté francophone depuis l'élaboration du premier PDG met en évidence le fait que la communauté ait connu des progrès considérables dans les cinq dernières années dans tous les secteurs et toutes les clientèles. D'ailleurs, la rédaction du premier PDG adopté en 1998 constitue en soi un événement marquant qui a donné des assises solides à la communauté pour coordonner, planifier, mettre en œuvre et évaluer ses interventions dans tous les secteurs et toutes les clientèles.

Ce qui suit est un survol de quelques-uns des principaux événements et faits marquants 1998-2003, présentés par secteur et clientèle. Veuillez noter que dans les cas où les événements touchent plus d'un secteur ou d'une clientèle, ils sont présentés une seule fois dans une des catégories afin d'en alléger la lecture. De plus, nombreux sont les anniversaires d'organismes et de villages et les prix de reconnaissance qui témoignent de la vitalité et de la pérennité de la communauté francophone du Manitoba. L'annexe B présente les principales dates et faits marquant l'évolution de la communauté francophone du Manitoba de 1738 à 1997.

Communautaire

Francofonds connaît, entre autres, une diversification avec l'ajout de fonds institutionnels et communautaires en plus de contributions de la Province. Le Réseau communautaire travaille toujours à favoriser le développement continu des régions rurales en étroite collaboration avec les comités et groupes bénévoles après avoir fêté son 10e anniversaire. En plus de la mise sur pied de l'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba en 1998, la communauté a piloté le dossier immigration en vue de mettre en œuvre une stratégie cohérente de recrutement, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants au sein de la communauté francophone du Manitoba.

Communications

Le secteur des communications est en voie de réorganisation suite à la dissolution de la Société des communications en 2003. La communauté a également connu un accès accru aux médias publics et communautaires francophones au cours des dernières années. Par exemple, grâce à un partenariat entre La Liberté et la DSFM, tous les parents de la DSFM reçoivent La Liberté gratuitement. Tandis que la radio CBAU du CUSB a été relancée, la radio communautaire Envol a été renforcée. On a aussi vu la naissance du nouveau Site officiel des francophones du Manitoba www.franco-manitobain.org. Le Festival des vidéastes a offert de la formation aux jeunes participants.

Culturel

Le secteur culturel a vu naître bon nombre d'organismes dont la Maison des artistes visuels francophones. De nouvelles initiatives ont aussi vu le jour dont Sur les traces de Riel à Saint-Boniface. Le Festival Chanteclerc à Saint-Pierre-Jolys et le Festival Manipogo à Saint-Laurent se sont ajoutés aux autres fêtes communautaires francophones dans la province. De plus, le Temple de la renommée culturelle a été mis sur pied en 1999 afin de reconnaître des individus pour leur excellence dans le domaine des arts et de la culture dans la communauté francophone. L'Association culturelle franco-manitobaine et les comités culturels ont organisé bon nombre d'activités culturelles en français dans les régions rurales.

Économique

Au cours des dernières années, les corporations de développement communautaire ont été mises sur pied dans les municipalités bilingues. Notons d'ailleurs que six nouveaux membres se sont joints aux rangs de l'AMBM, donnant un total de 17 municipalités bilingues. La mise en œuvre du projet Vision des visions a permis à chaque municipalité bilingue de se doter de plans d'action menant à des initiatives telles que la Maison-Chapelle à Saint-Malo et le Centre de santé Neil-Gaudry à Saint-Laurent. De plus, des efforts se poursuivent sur les plans national et international menant, entre autres, à des ententes avec l'Alsace.

Éducation

Le CUSB a mis sur pied cinq nouveaux programmes postsecondaires dans les domaines suivants : tourisme, administration des affaires, sciences infirmières, communication multimédia et études canadiennes. Pluri-elles a mis sur pied des centres d'alphabétisation en région urbaine ainsi que dans des communautés rurales. Plusieurs nouvelles écoles ont été mises sur pied au sein de la DSFM ou sont en voie de l'être, telles que l'école Jours-de-plaine à Laurier. La Coalition francophone de la petite enfance

a été mise sur pied par la FPCP et la DSFM dans le but de développer et d'offrir une gamme complète et cohérente de programmes et de services en français visant à répondre aux besoins des enfants francophones de 0 à 6 ans du Manitoba et de leur famille.

Patrimoine

Parmi les événements marquants du secteur du patrimoine, mentionnons la construction du Centre du Patrimoine, la restauration et l'ouverture de la Maison Gabrielle-Roy et la mise sur pied de divers musées dans les régions rurales tels que le Musée laitier du Manitoba à Saint- Claude. Le CDEM a développé des circuits touristiques en collaboration avec les municipalités bilingues. Entreprises Riel a mis sur pied un bureau touristique situé dans l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface.

Politique - juridique

En 1998, le juge Richard Chartier dépose « Avant tout le bon sens », un rapport et des recommandations sur les services en français au sein du gouvernement du Manitoba. Le rapport Chartier mène à une refonte de la politique linguistique de la Province en 1999 et à la mise en œuvre de trois Centres de services bilingues – à Saint-Boniface, à Saint-Pierre-Jolys et à Notre-Dame-de-Lourdes – en 2002. De plus, un détachement bilingue de la GRC voit le jour à Saint-Pierre-Jolys.

La communauté a perdu deux des siens durant cette période : le Sénateur Gildas Molgat décédé en 2001 et le Sénateur Ronald Duhamel décédé en 2002.

En 2002, Maria Chaput est nommée au Sénat canadien.

Santé et services sociaux

C'est en 1999 que le Centre de santé Saint-Boniface ouvre ses portes. La communauté francophone se dote d'une nouvelle structure pour assurer l'accès aux services sociaux et de santé en français en 2001 : il s'agit du Conseil communauté en santé (CCS).

Sports

Le CJP met sur pied le Directeurat des sports qui lui permet d'organiser des activités telles que « Hockey jusqu'au bout » et « S'portons un plan ». Des activités ont également été organisées dans les régions rurales telles que le camp d'été provincial du Réseau communautaire.

Aînés

La FAFM a travaillé de près avec le Centre de santé Saint-Boniface en vue de mettre en œuvre des initiatives de santé primaire pour les 55 ans +. Des projets de logement pour les 55 ans + – à Saint-Claude et à Notre-Dame-de-Lourdes – ont vu le jour.

Féminine

Sur pied depuis 20 ans, Pluri-elles offre des programmes et des services qui répondent aux besoins des femmes francophones. Ces besoins ont été confirmés dans le rapport « Parlez-nous de vous »; le rapport est le fruit d'une consultation auprès d'une trentaine de communautés. Dans le cadre de la Marche mondiale des femmes 2000, Réseau action femmes a présenté 19 recommandations au gouvernement du Manitoba dans le mémoire « Pour que ça change ! Pour l'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes ». Depuis son ouverture en 1993, la maison de refuge L'Entre-temps des Franco- Manitobaines, a accueilli près de quatre-vingts (80) familles.

Jeunesse

En plus de participer aux éditions 1999 et 2002 des Jeux de la francophonie, le Manitoba sera l'hôte de l'édition 2005. Les Jeux de la francophonie auront lieu grâce au CJP, au Directeurat des sports et au comité organisateur. Le CJP a mis en branle le RIFRAF, un rassemblement annuel qui permet aux élèves du secondaire 1 au secondaire 4 de la DSFM de fêter leur fierté francophone.

Tous les secteurs et les clientèles

L'adoption, par la SFM en 2001, de la Toile de fond commune 2001-2050 « Agrandir l'espace francophone au Manitoba » et de son entérinement par tous les groupes francophones de la province, constitue un événement marquant pour tous les secteurs et toutes les clientèles qui s'efforcent à l'heure actuelle de trouver des façons originales de la mettre en œuvre dans toutes leurs activités. Afin d'occuper un plus grand « espace » démographique, social, culturel et économique, la communauté francophone du Manitoba entend ainsi insérer le projet francophone dans le projet social de la province dans son ensemble. Cette approche, entièrement innovatrice, vise la participation de chacun des groupes suivants dans le but de renforcer la communauté francophone du Manitoba : les francophones, les familles dont un parent est non francophone, les nouveaux arrivants, les personnes bilingues de la majorité, et les gens unilingues anglophones de la majorité.

La communauté a tiré plusieurs leçons de ses événements marquants dans les cinq dernières années. On reconnaît que la communauté a des fondements solides, mais qu'il demeure important de continuer à travailler ensemble afin de préserver nos acquis, de renforcer et d'agrandir l'espace francophone au Manitoba.

B. SITUATION À L'HEURE ACTUELLE

Forces et défis

À l'heure actuelle, la communauté francophone du Manitoba peut miser sur diverses forces qu'elle a acquises au fil des ans; elle doit également relever certains défis.

Forces

Parmi les grandes forces de notre communauté à l'heure actuelle, mentionnons :

- Nous sommes fiers de notre histoire, de nos institutions et de notre identité.
- Notre communauté est engagée, concertée et organisée face à son avenir. La traduction du PDG dans des actions concrètes dans chacun de nos secteurs et dans chacune de nos clientèles, et l'adoption de la Toile de fond commune « Agrandir notre espace francophone » font preuve de cet engagement. Nous passons à l'action.
- Nous bénéficions d'une diversité de talents et d'expertises. Nous avons des bénévoles engagés. Nos organismes et nos groupes démontrent une maturité et des connaissances approfondies. Les communautés rurales se regroupent et travaillent ensemble. Les nouveaux arrivants nous motivent à développer davantage de services en français et nous enrichissent.
- Nous faisons preuve d'innovation, d'entrepreneuriat et de collaboration.
- Nous sommes reconnus comme des leaders et un modèle à suivre sur le plan national (ex. : dossier immigration).
- Nous avons un leadership politique solide avec qui nous entretenons des relations positives.

Défis

Parmi les défis que notre communauté doit relever à l'heure actuelle, mentionnons :

- Tout en renforçant la francophonie du Manitoba, nous devons trouver des moyens pour « rejoindre la grande famille francophone » y compris les familles exogames, les nouveaux arrivants, les personnes bilingues de la majorité et les gens unilingues anglophones.
- Nous devons rejoindre davantage le cœur de la francophonie manitobaine, les francophones, particulièrement dans nos régions rurales et nos communautés éloignées, pour assurer que tout le monde y trouve sa place.
- Nos organismes dépendent de fonds gouvernementaux qui sont de plus en plus restreints et qui exigent de plus en plus de temps pour les gérer – et ce, malgré l'élan des activités de la communauté qui fait en sorte que les besoins en ressources humaines et financières continuent à augmenter. Nous devons diversifier nos sources de financement. Nous devons respecter les critères et les priorités établies par les bailleurs de fonds et en ce faisant, nous pouvons éprouver des difficultés à soutenir nos structures et initiatives.

- Nous connaissons des défis en matière de relève et de continuité - pour recruter, former et retenir les membres de notre communauté. Nos bénévoles sont épuisés. La population est en décroissance compte tenu d'une diminution du nombre d'enfants francophones et du vieillissement de la population. Nous connaissons un exode de francophones. Il faut trouver des moyens pour « accrocher » ou impliquer nos jeunes.

Profil démographique-linguistique

Le visage de la communauté francophone du Manitoba – et l'usage du français – évoluent rapidement tel qu'illustré par les données du Recensement de 1996 et de 2001.

Langue maternelle qui comprend le français

La province du Manitoba est assez homogène au plan démographique-linguistique. Les anglophones constituent la majorité (75,8 %) des 1 103 700 habitants de la province. La langue maternelle de 219 160 (19,9 %) Manitobaines et Manitobains n'est pas une des langues officielles.

La communauté francophone du Manitoba compte 47 555 personnes de langue maternelle française en 2001. Ces francophones représentent 4,3 % de la population totale de la province. De 1996 à 2001, la population francophone du Manitoba a connu une baisse. Ce ralentissement est attribuable à une diminution du nombre d'enfants francophones âgés de moins de cinq ans et aux conséquences du vieillissement de la population sur le nombre de décès. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population francophone du Manitoba a augmenté, passant de 18 % en 1996 à 19,8 % en 2001.

Les francophones du Manitoba sont présents partout au Manitoba. Cependant, la francophonie manitobaine est principalement urbaine.

Près des deux tiers des francophones habitent la ville de Winnipeg tandis qu'un tiers résident dans des villages ou des municipalités rurales, surtout situés au sud de la province. Près de 90 % des francophones vivent à Winnipeg ou à moins d'une heure de la capitale manitobaine.

Plus de la moitié des francophones vivant à Winnipeg habitent les quartiers de Saint-Boniface, de Saint-Vital et de Saint-Norbert. Dans les régions rurales, la majorité des francophones se trouvent dans des villages et paroisses fondées par les francophones et membres aujourd'hui de l'AMBM, par exemple Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Pierre-Jolys et Sainte-Anne-des-Chênes. Cependant, d'autres localités francophones, par exemple Sainte-Rose-du-Lac, Laurier et Saint-Laurent, se trouvent relativement éloignées de la capitale provinciale.

Le français à la maison

En 2001, environ la moitié (45,2 %) des francophones du Manitoba parlaient le français le plus souvent à la maison, chiffre en baisse par rapport à 47 % en 1996. En revanche, 54,7 % des francophones au Manitoba parlaient l'anglais le plus souvent à la maison, chiffre en hausse par rapport à 52,9 % en 1996. Cependant, parmi ceux-ci, 37,4 % ont déclaré parler le français régulièrement à la maison. Puisque le taux de bilinguisme est relativement peu élevé chez les anglophones du Manitoba, l'anglais est la plupart du temps la langue de communication dans les couples exogames; cela explique en partie l'utilisation de l'anglais au foyer. En 2001, 44,2 % des francophones vivant dans un couple époux-épouse avaient un conjoint anglophone (« exogame »), en hausse par rapport à 41,6 % en 1996.

Une tendance lourde se dessine dans les familles où l'un des parents est non francophone : le français y est transmis à seulement 16 % des enfants. Or, les familles exogames comptent, en 2001, 68 % du total de nos enfants âgés de 22 ans et moins et le nombre de ces familles ne cesse d'augmenter.

Un élément s'avère néanmoins déterminant dans la transmission du français dans les familles mixtes de la francophonie canadienne : 47 % des enfants parlent le français lorsque le parent non francophone parle le français.

Dans les familles où les deux parents sont francophones, le français est transmis comme langue maternelle dans 86 % des cas. Le transfert linguistique vers la langue anglaise est donc peu considérable dans ces familles.

Le français au travail

Certes, la vitalité du français ne se résume pas seulement à son utilisation au foyer. En 2001, près de la moitié (49,1 %) des travailleurs du Manitoba dont la langue maternelle est le français utilisaient le français au travail. De ce nombre, 12,5 % utilisaient uniquement le français, 25,1 % utilisaient surtout le français, 7,3 % utilisaient le français à égalité et 55,1 % utilisaient le français régulièrement au travail.

Connaissance des langues officielles : le bilinguisme

En 2001, 102 840 Manitobaines et Manitobains (9,3 %) connaissent les deux langues officielles. Le taux de bilinguisme chez les anglophones (langue maternelle anglaise) est de 6,5 %, ce qui contribue au renforcement de la communauté francophone du Manitoba. Chez les francophones (langue maternelle française), le taux de bilinguisme est de l'ordre de 91,6 %. Chez les allophones (langue maternelle autre), le taux de bilinguisme est de 2,9 %.

Immigration francophone

L'apport de l'immigration interprovinciale et internationale à la population francophone du Manitoba est assez marginal. Dans le cas de la migration interprovinciale, le Manitoba a connu une baisse des pertes nettes de population francophone (ayant le français comme langue maternelle) dans les dernières années, passant de 730 (1991-1996) à 490 (1996-2001).

En 2001, le Manitoba accueillait 51 immigrants internationaux avec des connaissances linguistiques en français et 94 avec des connaissances linguistiques en français et en anglais. Somme toute, ces gens représentaient 3,18 % des immigrants accueillis par le Manitoba.

Entre 1991 et 2001, le Manitoba a accueilli 790 immigrants de pays ayant le français comme langue d'usage, soit au-delà de deux fois plus que la moyenne dans chacune des trois décennies antérieures. Les immigrants proviennent de pays européens tels que la France, la Suisse et la Belgique et de pays africains tels que le Congo, le Cameroun et le Sénégal.

La communauté métisse

En 2001, 57 075 répondants ont indiqué qu'ils avaient des origines métisses, soit 5,2 % de la population totale du Manitoba.

En 2001, 6 535 des 150 040 répondants du Manitoba ayant déclaré une identité autochtone ont le français comme langue maternelle (unique ou une parmi d'autres), soit 4,4 % de ceux-ci.

Profil institutionnel

Dynamique et structurée, la communauté francophone du Manitoba s'est, au fil de son histoire, dotée de structures solides et d'un nombre impressionnant d'organismes, d'associations et d'institutions permettant aux individus de s'épanouir aussi pleinement que possible en français. Une cinquantaine d'associations et d'institutions provinciales oeuvrent au Manitoba francophone auprès des neuf secteurs et des trois clientèles qui sont compris dans le PDG de la communauté. De plus, une multitude d'autres associations fleurissent dans toutes les régions de la province. Pour avoir un aperçu plus détaillé des organismes, des associations et des institutions francophones du Manitoba, on peut consulter le Site officiel des francophones du Manitoba au www.franco-manitobain.org.

C. REGARD SUR L'AVENIR

Il y a des événements, développements et tendances qui auront un impact sur notre communauté et dont nous devons tenir compte dans l'identification des stratégies que nous voulons mettre en branle au cours des cinq prochaines années. Ceux-ci se classent en quatre catégories principales : social, politique, technologique et économique.

Social

Sur le plan démographique, nous constatons que le visage de notre communauté francophone est en train de changer et que ces tendances ont et auront un impact sur l'usage du français et le transfert linguistique ainsi que sur notre capacité à nous assurer que nous avons les personnes bénévoles et rémunérées en place pour offrir des services. La population francophone diminue – il y a moins d'enfants et les gens vieillissent. Il y a de plus en plus de familles exogames, qui ont un grand potentiel pour agrandir l'espace francophone. Nous avons un exode de jeunes et d'autres gens vers d'autres provinces. Nos régions rurales sont dans un état précaire. Nous vivons dans un milieu majoritairement anglophone. Des efforts importants sont nécessaires pour contrecarrer l'assimilation et l'érosion linguistique.

L'immigration francophone augmentera au cours des prochaines années au Manitoba qui offre une option viable pour vivre en français. Il faut donc prévoir des moyens de recrutement, d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants.

La population autochtone du Manitoba prendra de l'ampleur au cours des prochaines années. Quel sera l'impact au niveau de la communauté métisse et francophone ? Les valeurs sociales postmodernes exerceront aussi une influence sur notre communauté, où l'accent est mis sur l'individualisme. On passe d'un accent mis sur la croissance économique comme mode de survie à la maximisation de la survie et le bien-être par le biais de changements dans le mode de vie. Quel sera l'impact sur la collectivité francophone ?

Nos familles prennent toutes sortes de formes - les familles reconstituées, les familles monoparentales, les familles où les deux parents travaillent, etc. – et vivent à un rythme accéléré. Elles continueront à avoir besoin de soutiens pour leur permettre de s'épanouir en français.

Politique

Au niveau du gouvernement fédéral, la mise en œuvre du Plan sur les langues officielles et le changement de leadership auront des retombées sur notre communauté. On anticipe aussi des politiques et des programmes fédéraux favorables pour les initiatives en matière d'immigration.

Sur le plan provincial, le gouvernement provincial devra poursuivre la mise en œuvre du rapport Chartier déposé en 1998, avec la mise en œuvre d'autres Centres de services bilingues et d'une cour bilingue.

Sur le plan municipal, le leadership francophone sera à maintenir, à renforcer et à développer.

On anticipe davantage de revendications basées sur les droits constitutionnels et la Charte des droits et libertés.

La tendance de diminution des sources de financement, et de financement plutôt par projet, pourrait se maintenir.

Du côté des gouvernements, la relève francophone à tous les paliers sera à maintenir, à renforcer et à développer. Le gouvernement québécois démontre une volonté de travailler avec les communautés francophones en situation minoritaire.

Technologique

La technologie représente des outils de communication et de réseautage importants. On anticipe que dans les années à venir, on diminuera les écarts entre les régions rurales et les régions urbaines face aux technologies grâce à un accès aux lignes à haut débit. L'importance d'Internet continuera à croître et il y aura des défis à relever afin d'assurer l'accès à des contenus francophones. L'accès et l'entretien du matériel exigeront des ressources.

Économique

Notre communauté continuera à voir l'économie comme le moteur de survie de notre langue et de notre culture. On prévoit qu'on misera sur le développement de l'emploi en français dans une stratégie de maintien et de développement de la langue et de la culture (aux niveaux urbain et rural).

Sur les plans national et international, il est difficile d'entrevoir ce qui se passera. Récession ? Boom ? Chose certaine, l'économie du savoir sera un outil de positionnement stratégique du Canada face aux marchés mondiaux.

Nous continuerons à voir la mondialisation dans tous les secteurs. Les réseaux internationaux seront importants.

III NOTRE VISION

La vision de la communauté francophone du Manitoba constitue en quelque sorte un rêve collectif. C'est l'expression de ce que notre communauté souhaite devenir au cours des prochaines années.

Compte tenu du chemin parcouru depuis 1998, et des réalités et tendances dont nous devons tenir compte en allant de l'avant, nous constatons que notre vision doit évoluer, en y apportant certaines précisions.

Fiers de ce que nous sommes, nous vivons pleinement en français de génération en génération. Nous réalisons le plein potentiel de notre communauté francophone et, ce faisant, nous contribuons à l'épanouissement du Manitoba et du Canada.

IV NOS VALEURS

Les valeurs de la communauté francophone du Manitoba guident ses membres pour fonder leur jugement et pour diriger leurs actions. Les valeurs de notre communauté témoignent de ce que nous jugeons être important et fondamental pour le bien de notre communauté.

Encore une fois, compte tenu du chemin parcouru depuis 1998, et des réalités et tendances dont nous devons tenir compte en allant de l'avant, nous constatons que nos valeurs ont évolué tout comme le portrait de notre communauté.

Prise en charge

Nous nous donnons les moyens nécessaires pour passer à l'action, pour assurer notre développement et notre épanouissement.

Respect

Nous respectons et nous valorisons les origines, la diversité et les compétences de tous les membres de notre communauté.

Inclusion

Nous impliquons tous les membres de notre communauté en vue d'agrandir notre espace.

Intégrité

Nous faisons preuve d'intégrité, collective et individuelle, dans le travail des membres de notre communauté et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Nous faisons preuve de transparence, collective et individuelle, dans nos processus de gestion et de prise de décisions.

Innovation

Nous encourageons l'innovation dans ce que nous créons, inventons et produisons.

Engagement

Nous sommes fiers de ce que nous sommes. Nous soutenons et nous défendons notre langue, notre culture, nos aspirations et nos réalisations.

V NOS STRATÉGIES

Agrandir notre espace

Tel qu'articulé dans la Toile de fond commune 2001-2050, pour occuper un plus grand « espace » démographique, social, culturel et économique, la communauté francophone du Manitoba entend insérer le projet francophone dans le projet social de la province du Manitoba dans son ensemble. C'est ainsi que nous sommes engagés à mettre en valeur notre contribution à l'épanouissement du Manitoba en s'appuyant sur cinq orientations stratégiques, visant la participation de cinq groupes démographiques précis.

1. Assurer la pleine continuité francophone

Les francophones devraient atteindre un taux de 100 % du français d'une génération à l'autre au sein des familles dont les parents sont tous deux francophones.

2. Donner le goût du français aux familles mixtes

Sur deux générations, au moins 50% des familles dont l'un des parents est non francophone devraient utiliser le français.

3. Faire en sorte que le français soit le choix des nouveaux arrivants

Une plus grande proportion de nouveaux arrivants, provenant d'autres provinces ou d'autres pays, devraient opter pour le français comme choix culturel et linguistique.

4. Assurer le rapprochement avec les personnes bilingues

Les francophones devraient chercher à impliquer les personnes bilingues de la majorité anglophone dans le projet de société de la communauté francophone.

5. Sensibiliser les anglophones

Les actions des francophones devraient inciter les anglophones unilingues de la majorité à adopter une attitude positive quant à la francophonie manitobaine et à reconnaître la contribution de celle-ci à l'épanouissement de la province.

Développer nos secteurs et nos clientèles

Les secteurs et la clientèle de développement sont les dimensions prioritaires de notre communauté sur lesquelles porteront les efforts de développement au cours des cinq prochaines années. Les cinq orientations stratégiques de la Toile de fond commune les guident dans l'élaboration de leurs stratégies. Tous les secteurs et les clientèles sont également dotés d'un plan d'action plus détaillé qui met en relief les résultats visés d'ici 2009 ainsi que les activités qui seront mises en branle pour obtenir les résultats visés.

Voici donc les grandes stratégies que notre communauté se donne au cours des cinq prochaines années :

- Appuyer et promouvoir les communautés francophones rurales et urbaines en vue de normaliser la vie en français au Manitoba;
- Développer des outils de communication en production, en diffusion et en promotion de contenus francophones;
- Développer, diffuser et promouvoir la culture francophone au Manitoba;
- Stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement économique des communautés francophones du Manitoba;
- Assurer l'accès à une éducation française de qualité et à une formation continue complètes répondant aux besoins des Manitobains et des Manitobaines, de la petite enfance aux aînés;
- Conserver, diffuser, produire, interpréter et promouvoir les documents et les ressources à valeur historique qui constituent le patrimoine des francophones et des métis du Manitoba et de l'Ouest canadien;
- Défendre et promouvoir les droits et les intérêts de la communauté francophone du Manitoba;
- Revendiquer, promouvoir, offrir et faciliter l'accès à des services sociaux et de santé en français au Manitoba;
- Promouvoir et développer des services et activités sportives en français pour la communauté francophone du Manitoba;
- Faciliter la mise en place de services en français contribuant à la qualité de vie des francophones du Manitoba de 55 ans et plus;
- Développer, maintenir et augmenter les programmes et les services voués aux femmes et à leur famille;
- Regrouper les jeunes francophones du Manitoba, développer leurs compétences et favoriser leur épanouissement.

Mesurer nos réussites

Il est nécessaire de se prévaloir d'indicateurs de rendement qui nous permettront d'évaluer si les résultats visés d'ici 2009, précisés dans chacun des plans d'action, auront été atteints et dans quelle mesure ils l'ont été.

Comme point de départ, nous constatons qu'il y a une série d'indicateurs de rendement globaux qui peuvent nous aider à déterminer notre degré de réussite dans les cinq prochaines années :

- Un maintien du pourcentage de personnes de langue maternelle française;
- Une stabilisation du pourcentage de francophones parlant le français le plus souvent à la maison;
- Une amélioration dans la consommation de produits, de services et d'activités francophones;
- Une augmentation de produits, de programmes, de projets et de services disponibles en français;
- Un renforcement des structures, des organismes et des groupes qui appuient le développement de la communauté francophone;
- La présence de partenariats durables au sein de la communauté.

Ces indicateurs de rendement devront être adaptés selon les besoins et les réalités de tous les secteurs et clientèles.

V CONCLUSION

La mise à jour du PDG de la communauté francophone du Manitoba a permis de tenir compte de l'évolution de celle-ci au cours des cinq dernières années pour ainsi guider davantage ses actions au cours des cinq prochaines années.

Le portrait de la communauté à l'heure actuelle met en évidence le fait que la communauté a fait des progrès considérables dans les cinq dernières années dans tous les secteurs et clientèles. La communauté francophone du Manitoba peut miser sur diverses forces qu'elle a acquises au fil des ans tout en portant attention aux défis qu'elle doit relever, notamment agrandir l'espace francophone tout en renforçant le cœur de la francophonie manitobaine. Ses stratégies doivent également tenir compte des événements, développements et tendances qui auront un impact sur son devenir au cours des cinq prochaines années, dont notamment le fait que son visage démographique et linguistique soit en voie de changement.

Tournée vers l'avenir, la communauté francophone entend mettre en branle des stratégies qui lui permettront de travailler vers sa vision à long terme de vivre pleinement en français de génération en génération, de réaliser son plein potentiel et ainsi de contribuer à l'épanouissement du Manitoba et du Canada. Ses valeurs – la prise en charge, le respect, l'inclusion, l'intégrité, l'innovation et la collaboration – la guideront dans sa prise de décisions. Ses stratégies visent à agrandir l'espace francophone et à développer chacun des neuf secteurs et chacune des trois clientèles, tous munis d'un plan d'action complémentaire. Le PDG et les plans d'action sectoriels pourront être évalués selon des indicateurs de rendement.

À nous maintenant, la communauté francophone du Manitoba, de faire honneur au plan que nous nous sommes donnés !

Annexes

A. GLOSSAIRE

233-ALLÔ	Centre d'information de la SFM	DSFM	Division scolaire franco-manitobaine
ACFM	Association culturelle franco-manitobaine	EFM	Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba
AECUSB	Association des étudiant(e)s du Collège universitaire Saint-Boniface	EMR	Éducatrices/éducateurs manitobain(e)s à la retraite
AJEFM	Association des juristes d'expression française du Manitoba	FAFM	Fédération des aînés franco-manitobains
AMBM	Association des municipalités bilingues du Manitoba	FPCP	Fédération provinciale des comités de parents
CCFM	Centre culturel franco-manitobain	GRC	Gendarmerie royale du Canada
BEF	Bureau de l'éducation française	HGSB	Hôpital général Saint-Boniface
CJP	Conseil jeunesse provincial	IRCAD	Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif
CDC	Corporation de développement communautaire	ORSW	Office régional de la santé de Winnipeg
CDEM	Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba	PJFM	Parlement jeunesse franco-manitobain
CEFCO	Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest	SFM	Société franco-manitobaine
DREF	Direction des ressources éducatives françaises	SHSB	Société historique de Saint-Boniface
CUSB	Collège universitaire de Saint-Boniface	T.I.S.U.	Trousse d'information pour les situations d'urgence

DÉFINITIONS

<i>Activités</i>	Les mesures qui seront utilisées pour obtenir les résultats visés.
<i>Assises</i>	Ce qui constitue la base ou la fondation de quelque chose.
<i>Bilan</i>	Ensemble des réalisations de la communauté, lesquelles sont normalement regroupées à l'intérieur de l'un des neuf secteurs d'activités et de l'une des trois clientèles.
<i>Clientèles</i>	Les clientèles de la communauté francophone du Manitoba sont les femmes, les jeunes et les aînés.

<i>Indicateurs de rendement</i>	Les informations, quantitatives et qualitatives, permettant de voir si les résultats visés ont été atteints et dans quelle mesure ils l'ont été.
<i>Intervenants / Partenaires</i>	Se dit des groupes, organismes et particuliers qui participent activement au développement de la communauté.
<i>Mission</i>	Dans l'exercice du plan de développement global, la mission s'entend de l'objectif fondamental visé par un secteur ou une clientèle et qui motive ses actions.
<i>Plans d'action</i>	Le plan de travail que chaque secteur et chaque clientèle se donne en vue d'atteindre sa mission.
<i>Responsables</i>	Ceux qui se chargent de mener à bien les activités du secteur ou de la clientèle en question.
<i>Résultats visés</i>	Les changements de comportement ou de situation qui doivent se réaliser au cours des cinq prochaines années pour que la communauté évolue par rapport au secteur ou à la clientèle en question.
<i>Secteurs</i>	Les neuf secteurs de la communauté francophone du Manitoba sont : communautaire, communications, culturel, économique, éducation, politique et juridique, patrimoine, santé, services sociaux et sports.
<i>Stratégies</i>	Les grands moyens que la communauté se donne pour réaliser sa vision.
<i>Valeurs</i>	Principes idéaux auxquels se réfèrent communément les membres d'une collectivité pour fonder leur jugement et pour diriger leurs actions.
<i>Vision</i>	Dans l'exercice du plan de développement global, la vision représente la direction globale à laquelle la communauté francophone du Manitoba aspire.

B. Principales dates et faits marquants de notre communauté (1738 – 1998)

- 1738 L'explorateur La Vérendrye atteint le site actuel de Saint-Boniface.
- 1818 Fondation permanente de l'Église catholique dans l'Ouest canadien.
- 1844 Arrivée des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface. Elles œuvreront principalement dans le domaine de l'éducation et de la santé.
- 1867 Confédération du Canada
- 1870 Louis Riel et son gouvernement provisoire négocient l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne. La loi de 1870 sur le Manitoba stipule que la province est bilingue aux niveaux législatif et juridique.

-
- 1883 Création du village (ou de la ville comme on disait à l'époque) de Saint-Boniface, le premier gouvernement municipal urbain francophone au Manitoba.
- 1890 La législature du Manitoba supprime la langue française comme langue officielle de la province.
- 1916 La loi Thornton abolit l'éducation en français.
Création de l'Association de l'Éducation des Canadiens français du Manitoba (A.É.C.F.M.) pour lutter en faveur des droits scolaires.
- 1946 CKSB, une radio créée par les dons de francophones du Manitoba, entre en ondes le 27 mai.
- 1955 On autorise l'enseignement du français de la 4e à la 6e année.
- 1967 Restitution partielle du droit d'enseigner en français.
- 1968 Fondation de la Société franco-manitobaine qui remplace l'A.É.C.F.M., mais avec un mandat plus étoffé.
- 1969 Adoption de la Loi sur les langues officielles.
- 1970 Le français reprend la place qu'il avait occupée avant 1916 comme langue d'enseignement, sur un pied d'égalité avec l'anglais.
- 1979 La loi de 1890 abolissant le français est jugée inconstitutionnelle par la Cour suprême du Canada.
- 1980 Dévoilement du drapeau franco-manitobain choisi lors d'un concours provincial organisé par le Conseil jeunesse provincial.
- 1980 Création du Secrétariat des services en langue française du gouvernement du Manitoba.
- 1982 Rapatriement de la constitution canadienne et adoption de la Charte canadienne des droits et libertés. Les minorités de langues officielles se voient garantir l'accès et la gestion de leurs écoles dans leur langue maternelle.
- 1985 La Cour suprême du Canada déclare que toutes les lois de la province sont inconstitutionnelles puisqu'elles sont uniquement adoptées en anglais.
- 1992 Adoption de la Partie III de la Loi sur la Ville de Winnipeg établissant les services municipaux en français.

Le gouvernement du Canada reconnaît le rôle unique et historique de Louis Riel à titre de fondateur du Manitoba.
- 1993 La Cour suprême du Canada affirme que la Charte des droits et libertés garantit aux Franco-manitobains la gestion de leurs écoles françaises.
- 1994 Mise sur pied de la Division scolaire franco-manitobaine no 49 avec ses 22 écoles.

Signature de la première Entente Canada-communauté franco-manitobaine.
- 1997 Bilan des réalisations de la communauté pour la période 1994-1998 rédigé dans le cadre du Plan de développement global en 1998.

PLAN GLOBAL

PLAN SECTORIEL « COMMUNAUTAIRE »

PLAN SECTORIEL « COMMUNICATIONS »

PLAN SECTORIEL « CULTUREL »

PLAN SECTORIEL « ÉCONOMIE »

PLAN SECTORIEL « ÉDUCATION »

PLAN SECTORIEL « PATRIMOINE »

PLAN SECTORIEL « POLITIQUE-JURIDIQUE »

PLAN SECTORIEL « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »

PLAN SECTORIEL « SPORTS »

PLAN SECTORIEL « CLIENTÈLE AÎNÉE »

PLAN SECTORIEL « CLIENTÈLE JEUNESSE »

PLAN SECTORIEL « CLIENTÈLE FÉMININE »



POUR PLUS D'INFORMATION OU POUR VOUS PROCURER L'UN DES TREIZE DOCUMENTS,
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE :

383, boulevard Provencher, pièce 212
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
(204) 233-4915
1-800-665-4443 (sans frais)
www.sfm-mb.ca